

Pons

5 cours Jules-Ferry

Bastien Gissingier



Éditeur
Ministère de la culture

Édition électronique

URL : <http://adlfi.revues.org/3209>

DOI : 10.4000/adlfi.3209

ISSN : 2114-0502

Référence électronique

Bastien Gissingier, « Pons », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Poitou-Charentes, mis en ligne le 01 mars 2009, consulté le 02 octobre 2016. URL : <http://adlfi.revues.org/3209> ; DOI : 10.4000/adlfi.3209

Ce document est un fac-similé de l'édition imprimée.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Pons

5 cours Jules-Ferry

Bastien Gissing

Identifiant de l'opération archéologique : 204956

Date de l'opération : 2009 (EX)

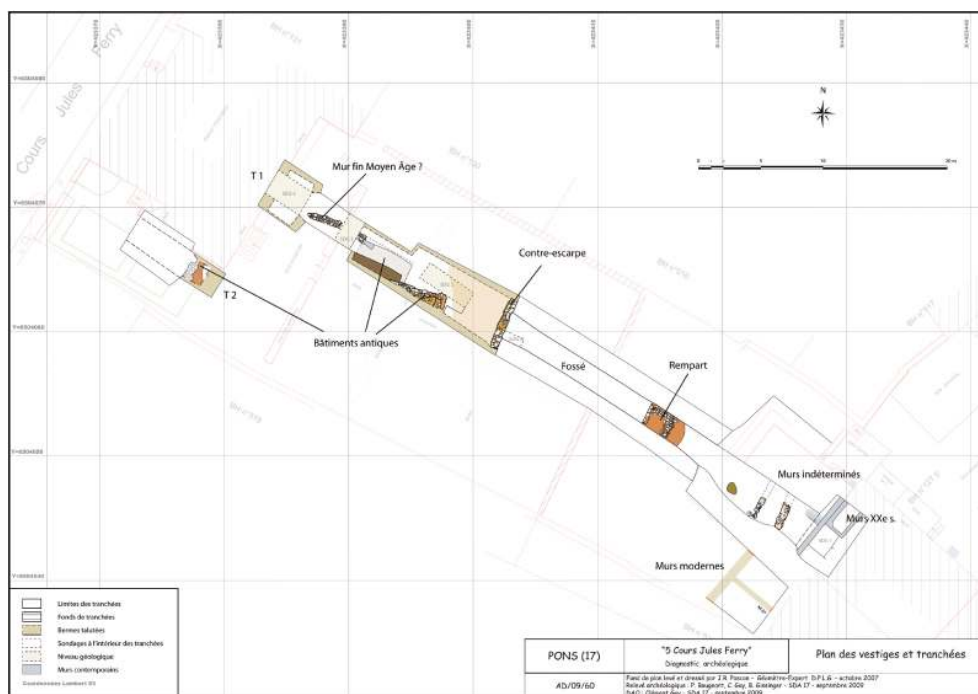
- 1 Le diagnostic a été réalisé sur l'emprise d'un futur parking, planifié par la ville de Pons. Il s'est déroulé suite aux démolitions des constructions présentes sur la parcelle. Il concernait environ 1 750 m².
- 2 Des structures de différentes époques ont été identifiées. Sur le substrat géologique, légèrement en pente depuis le nord-ouest, des niveaux de remblai antiques ont été installés sur le substrat géologique argileux. Au moins deux, et peut-être quatre bâtiments y ont été édifiés, pas tous contemporains, et selon deux techniques de construction différentes. Au moins l'un d'entre eux est sûrement romain, les autres sont attribués à cette période par chronologie relative.
- 3 Un remblai vint recouvrir l'ensemble antique et scelle son abandon et son épierrement. Il est possible que certaines structures n'aient été épierrées que bien plus tardivement. Un rempart fut bâti, dépassant 3,50 m de largeur. Il correspond à celui qui ceignait apparemment l'ensemble de la ville, le rempart urbain connu, attribué généralement au XIII^e s. Il ne conservait que les restes d'un parement côté extérieur, le parement intérieur ayant fait l'objet d'une récupération systématique, apparemment autour du XVII^e s. Il est très probable que l'arrière du mur ait été renforcé initialement par un talus.
- 4 Un mur de contre-escarpe distant de 13 m du parement extérieur du rempart, aménagé dans le terrain en place et donc parementé que d'un côté, correspondant à un mur de soutènement, semblait délimiter avec ce dernier ce qui s'apparente à un fossé. Cet espace fut progressivement comblé, curé au moins une fois, puis le rempart fut épierré et l'espace semble avoir été laissé sous forme de talus pendant quelques temps. C'est sous

cette forme que Claude Masse l'a relevé en 1714, sans indiquer qu'il pouvait s'agir du rempart.

- 5 D'autres murs sont attribués au Moyen Âge et à la période des Temps Modernes. L'actuelle cour, en bas de parcelle, a été entièrement purgée par l'installation d'une annexe de la poste construite vers le milieu du XX^e s, reposant sur des vides sanitaires et caves nombreuses. Quelques murs de parcellaire fin Moyen Âge ou début des Temps Modernes ont été identifiés en fond de parcelle. Ils étaient représentés sur le plan de 1714.
- 6 Ce diagnostic a permis de mettre en évidence la présence d'une occupation antique en dur, ce qui n'avait pas été observé jusque-là pour la période romaine, mais aussi le système défensif médiéval et une modification éventuellement postérieure de ce système par l'adjonction d'un mur de contre-escarpe et, à défaut de dater sa construction (XVI^e s. ?), la date de son épierrement a pu être évaluée au XVII^e s. ou au tout début du suivant.
- 7 (Fig. n°1 : Plan général des vestiges)
- 8 GISSINGER Bastien

ANNEXES

Fig. n°1 : Plan général des vestiges



Auteur(s) : Gay, Clément (SDA). Crédits : Gay Clément SDA (2009)

INDEX

Index chronologique : Empire romain, ép médiévale, Temps Modernes

Index géographique : Poitou-Charentes, Charente-Maritime, Pons

Thèmes : cour, fossé, mur, parement, remblai, rempart, technique de construction
operation expertise (EX)

AUTEURS

BASTIEN GISSINGER

COL